Le Gaboteur

APF Association de la presse francophone

Le droit de vote des femmes

ÉDITION SPÉCIALE - OCTOBRE 2016

Photo : Paul Daly/Courtoisie du Provincial Advisory Council on the Status of Women Newfoundland and Labrador

L'artiste Louise Moyes incarnant une suffragette de Terre-Neuve lors d'une cérémonie marquant le 90e anniversaire de leur victoire, en 1915.

Les femmes aux urnes à Terre-Neuve-et-Labrador - *Le Gaboteur*

PAGES 2 À 4 ET PAGES 13 À 16

Explorons les 100 ans du droit de vote des femmes avec Germaine - *Association de la presse francophone*

PAGES 5 À 12

Les femmes aux urnes à Terre-Neuve-et-Labrador

Table des matières

35 ans de démarches avant la victoire
Pages 3 et 4

Explorons les 100 ans du droit de vote des femmes avec Germaine
Pages 5 à 12

Encore loin de la parité!
Page 13

Marina Simon raconte
Page 14

Kathleen Knowling raconte
Page 15

Le féminisme en bande dessinée
Page 16

Photo : Agnes Ayre Collection, Coll-158, the Archives and Special Collections, Queen Elizabeth II Library, Memorial University.

Selon les archivistes, cette photo regroupant des leaders du mouvement des suffragettes de St.John's dans les années 1920 a été prise à Carbonear entre 1921 et 1925.

Le droit de vote à Terre-Neuve et au Labrador avant l'entrée dans la Confédération

1832 | Terre-Neuve, jusque là colonie dirigée par la Grande-Bretagne, devient un Dominion, au même titre que le Canada et l'Australie. Création du premier gouvernement responsable.

Les hommes agés de 21 ans et plus, résidant sur l'île de Terre-Neuve depuis au moins une année complète, obtiennent le droit de vote. Mais ce droit est refusé aux femmes et à tous les résidents du Labrador.

À cette époque, les élections n'avaient pas lieu le même jour partout sur l'île. En 1832, par exemple, les électeurs de Conception Bay ont voté du 31 octobre au 3 novembre alors que ceux de St.John's sont allés aux urnes du 5 au 12 novembre. De plus, les électeurs faisaient connaître leur choix verbalement, en se présentant aux bureaux de vote.

1842 | Le gouvernement britannique décrète que les élections à Terre-Neuve doivent être tenues le même jour, partout sur l'île.

1887 | Le gouvernement britannique instaure le vote par scrutin secret.

1925 | Les femmes obtiennent le droit de vote à Terre-Neuve. Elles doivent toutefois être âgées de 25 ans et plus.

1928 | Les femmes de Terre-Neuve votent pour la première fois. Environ 90 % d'entre elles exercent ce droit.

1930 | Lady Helena Squires devient la première femme élue à la Chambre d'assemblée de Terre-Neuve.

1934 | Le gouvernement responsable est suspendu et le gouvernement britannique reprend le contrôle de l'île par la Commission de gouvernement, dont il choisit les membres.

1946 | Les résidents de l'île retournent aux urnes pour la première fois depuis 1930 pour élire les membres de la Convention nationale chargée de débattre de l'avenir constitutionnel de Terre-Neuve. Les femmes de 21 ans et plus ainsi que les résidents du Labrador, sauf ceux des Premières nations, ont le droit de voter à cette élection.

1948 | Les électeurs de Terre-Neuve et du Labrador votent par une faible majorité de 52,3% en faveur de la Confédération canadienne.

Membres de la Convention nationale

1949 | Terre-Neuve devient officiellement une province du Canada.

1950 | Les femmes et les hommes Inuits du Labrador obtiennent le droit de voter aux élections provinciales et fédérales.

1960 | Les femmes et les hommes des Premières nations obtiennent le droit de voter aux élections provinciales et fédérales.

Source : At issue : The Right to Vote

JOURNÉE ORIENTATION, CARRIÈRES BILINGUES et ENTREPRENARIAT
Salon & conférences
BILINGUAL POSTSECONDARY CAREER and ENTREPRENEURSHIP DAY
Conferences & Exhibition

Terre-Neuve Labrador
Atlantic Canada Opportunities Agency
Agence de promotion économique du Canada atlantique
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
Québec

LUNDI 7 NOVEMBRE 2016
MONDAY, NOVEMBER 7, 2016
À PARTIR DE 9H30 | FROM 9:30AM
JACK BYRNE ARENA, TORBAY RD.

RDÉE Terre-Neuve-et-Labrador
www.carrieresbilinguestnl.ca

Les suffragettes à Terre-Neuve et au Labrador

35 ANS DE DÉMARCHES AVANT LA VICTOIRE

Les femmes de Terre-Neuve et du Labrador ont obtenu le droit de voter et d'être élues à une charge publique en avril 1925 après des décennies de lobbying auprès des autorités gouvernementales et de campagnes pour promouvoir leur cause sur la scène publique.

En dépit des années de moqueries et d'opposition endurées par les suffragettes dans leur lutte pour l'émancipation, leur victoire a confirmé le statut des femmes en tant que membres égaux de la société et remis en question certains rôles traditionnels des deux sexes.

Jenny Higgins,

recherche additionnelle par
Carolyn Lambert

- 2008 -

Reproduit avec l'aimable autorisation de **www.heritage.nl.ca**, le site Web du Patrimoine de Terre-Neuve-et-Labrador.

DROITS EN HÉRITAGE

Photo : Paul Daly/Courtoisie de PACSWNL

Le 90e anniversaire de l'obtention du droit de vote des femmes à Terre-Neuve a notamment été célébré par une réception tenue à Government House le 21 avril 2015. Grâce aux suffragettes du siècle dernier ainsi qu'à celles et ceux qui ont pris le relais, Maya a reçu plusieurs droits en héritage.

LES ANNÉES 1890

Première campagne et premiers revers

Armine Gosling a contribué à fonder la Ladies' Reading Room de St. John's en 1909 , club qui a contribué à politiser une génération de femmes.

Image reproduite à partir du The Distaff, 1916, p. 11.

> **« Nous n'avons aucun brin de sympathie ou d'encouragement pour ces femmes qui renient volontairement leur sexe et qui, dans l'unique but d'obtenir une notoriété aussi brève que limitée, plongent dans les eaux troubles de la politique partisane »**
>
> **— The Evening Telegram, 20 avril 1893**
> (Traduction de heritage.nl.ca)

La première campagne pour le suffrage des femmes à Terre-Neuve et au Labrador remonte aux années 1890 et était étroitement liée à un mouvement prohibitionniste en plein essor. Pendant cette période, une proportion de femmes au pays, particulièrement dans les plus grands centres urbains, soutenaient que la consommation d'alcool était la cause de l'augmentation des cas de violence conjugale, de la pauvreté et d'autres problèmes sociaux.

LES PIONNIÈRES

En septembre 1890, une soixantaine de femmes de St. John's ont formé la Women's Christian Temperance Union (WCTU), qui leur a servi de tribune pour faire entendre leurs préoccupations. Ces femmes soutenaient, par exemple, que les femmes et les enfants, malgré le fait qu'ils étaient les moins susceptibles de consommer de l'alcool, étaient pourtant les principales victimes des problèmes sociaux causés par l'alcoolisme.

Les membres de la WCTU soulignaient également que les femmes étaient physiquement moins fortes que les hommes, dépendaient financièrement de leurs époux et de leurs pères et n'avaient aucun pouvoir politique leur permettant d'avoir une emprise sur leur vie. La WCTU croyait que si les femmes avaient le droit de voter aux élections municipales, elles seraient ensuite en mesure de réformer les lois laxistes sur l'alcool et d'améliorer leur situation dans la société.

Le 18 mars 1891, le groupe a marché du Old Temperance Hall (aujourd'hui le LSPU Hall) au centre-ville de St. John's, jusqu'au Colonial Building pour présenter aux autorités gouvernementales des pétitions à l'appui de leur cause. À l'époque, ces demandes étaient controversées – elles visaient non seulement à accroître les rôles des femmes dans les politiques électorales, mais également à contrôler le comportement des hommes.

PREMIERS REVERS

La Chambre d'assemblée a débattu le suffrage des femmes le 15 mars 1892, pour finalement défaire la motion dans un vote de 13 voix contre 10. La WCTU a continué de militer pour le droit de vote municipal des femmes l'année suivante, mais s'est butée à une vive opposition de la part de la presse et de certains représentants du gouvernement.

La Chambre d'assemblée a soulevé de nouveau la question du droit de vote des femmes le 4 mai 1893, pour la rejeter une deuxième fois dans un vote de 17 voix contre 14. Vaincue, la WCTU a décidé de concentrer ses énergies à des œuvres de bienfaisance et missionnaires, plutôt que de poursuivre sa lutte pour le droit de vote des femmes.

Le sujet n'a pas pour autant disparu de la conscience publique. Pendant que des pays du monde entier accordaient aux femmes le droit de vote dans les années qui ont suivi – notamment la Nouvelle-Zélande (1893), l'Australie (1902), la Grande-Bretagne (1918), le Canada (1918) et les États-Unis (1920) –, divers clubs et diverses sociétés de Terre-Neuve et du Labrador tenaient des débats et des conférences sur le suffrage des femmes.

LES ANNÉES 1900

La Ladies' Reading Room prend le relais

En décembre 1909, un groupe de femmes influentes de St.John's fondent la Ladies' Reading Room et son club affilié, le Current Events Club, après qu'une société fraternelle les eut bannies de ses débats sur le droit de vote.

Bien que la majorité des membres fondatrices du club ait appartenu à l'élite de la ville, les frais d'adhésion à la Reading Room de 3 $ la rendait accessible aux femmes de toutes les classes de la société. En l'espace de quelques semaines seulement, l'établissement avait recruté 125 membres.

Lorsqu'elles se trouvaient au club, les femmes pouvaient lire des journaux et des magazines provenant du monde entier, débattre des affaires faisant l'actualité et assister à des conférences ou en donner. Comme l'experte du mouvement suffragiste Margot Duley le souligne, le club tenait lieu d'université informelle qui a contribué à politiser une génération de femmes influentes et à leur donner une expérience d'une grande valeur en matière de débat et d'art oratoire.

La Reading Room et le Current Events Club, bien qu'ils ne se soient pas affichés ouvertement comme des organismes suffragistes, discutaient souvent du droit de vote des femmes, et nombre de ses membres ont rallié la cause après avoir été exposées à la littérature et aux discussions suffragistes.

Plusieurs croyaient que la population en général sous-estimait les contributions des femmes à la société – tant dans leur rôle de femmes au foyer qu'en tant qu'enseignantes, infirmières et autres professionnelles – et que, tant et aussi longtemps qu'elles ne seraient pas représentées au sein des partis politiques, elles resteraient parmi les membres les plus vulnérables de la société.

RÉSISTANCE

Il était toutefois évident, aux yeux de nombreuses suffragettes, que leur message ne trouvait pas son écho au sein de la population. Les campagnes suffragistes s'étendaient sur l'ensemble de l'Empire britannique, mais se soldaient souvent par de la désobéissance et des troubles civils.

Nombreux étaient les journaux de Terre-Neuve et du Labrador qui présentaient ces événements sous un angle négatif et laissaient entendre que les suffragettes étaient irrationnelles et dangereuses, entraînant un changement dans l'opinion publique contre l'émancipation des femmes. Les suffragettes locales ont toutefois compris que, si elles voulaient faire avancer leur cause, elles devraient rendre leur message plus acceptable pour la population en général et le plus conforme possible aux conventions sociales.

Photo : Courtoisie de Kathleen Knowling

Diana Stevenson Ayre fait partie de ces femmes qui ont pris le relais des suffragettes des années 1890 au sein de la Ladies' Reading Room, regroupement où elle a agit comme secrétaire.

LES ANNÉES 1914-1918

Le front domestique change la donne

Si la Première Guerre mondiale a retardé le mouvement suffragiste, il a également fourni à plusieurs femmes un argument de poids en faveur de leur droit de vote. Des milliers de femmes de Terre-Neuve et du Labrador ont contribué de façon significative à l'effort de guerre en travaillant comme infirmières, en amassant des fonds et en tricotant chaussettes, chandails, foulards et autres vêtements pour les troupes outre-mer.

La plupart des femmes volontaires étaient membres de la Women's Patriotic Association (WPA), formée en 1914 pour aider les soldats enrôlés et leurs personnes à charge à la maison.

À l'inverse du Canada et des États-Unis – où la contribution des femmes à l'effort de guerre prenait souvent la forme d'un travail industriel –, la WPA encourageait ce qui était considéré par tous comme un travail féminin traditionnel : le tricotage de vêtements, les soins aux personnes malades ou blessées et la collecte de fonds pour les organismes de bienfaisance.

À la fin de la guerre, la WPA avait réussi à recueillir plus de 500 000 $ – approximativement 6,5 millions en dollars d'aujourd'hui – pour l'effort de guerre et s'attirait les louanges des autorités gouvernementales, de la presse et de la population. Ses efforts ont mis en évidence l'importance sociale et économique considérable du travail traditionnel des femmes, qui s'est révélé être un argument puissant en faveur du droit de vote dont se sont servies les suffragettes en temps de paix.

Photo : The Rooms Digital Archives

Membres de la Women's Patriotic Association au travail à Government House, circa 1914.

LES ANNÉES 1920

Retour en force et victoire des suffragettes

En 1920, les suffragettes forment la Women's Franchise League et lancent une campagne publicitaire pour promouvoir leur cause. Elles ont écrit des lettres d'opinion, fait du démarchage dans les foyers et les entreprises et fait diffuser des publicités dans les cinémas locaux, en plus de faire circuler une pétition dans tout le pays pour recueillir des appuis.

NOUVEAU REVERS ET BRÈCHE À ST.JOHN'S

En mettant en relief l'importance du travail traditionnel des femmes, la ligue a réussi à neutraliser l'argument contraire selon lequel l'émancipation des femmes les inciterait à abandonner leur foyer et ébranlerait la cellule familiale. Les suffragettes faisaient valoir que les électrices militeraient pour de meilleurs services de soins de santé et d'éducation, d'égoûts et autres services sociaux, et rappelaient à la population que Terre-Neuve et le Labrador accusaient un retard au sein de l'Empire britannique pour ce qui était d'accorder le droit de vote aux femmes.

Malgré l'appui au suffrage des femmes dans de nombreux journaux du pays dans les années 1920, la ligue se butait toujours à beaucoup de résistance de la part des autorités gouvernementales, particulièrement le premier ministre libéral, sir Richard Squires. Lorsque la Chambre d'Assemblée a débattu un projet de loi sur le droit de vote des femmes en 1921, le gouvernement l'a facilement défait par un vote de 13 libéraux contre 9 conservateurs.

La ligue a cependant remporté une victoire cette année-là lorsque St. John's a accordé le droit de vote municipal aux femmes qui possédaient une propriété dans la ville. Malheureusement, plusieurs femmes demeuraient exclues du processus électoral puisque c'était souvent leurs pères et leurs époux qui possédaient officiellement la terre. L'élection municipale suivante a eu lieu en 1925 et a vu trois femmes se porter candidates : May Kennedy, Fannie McNeil et Julia Salter Earle. Aucune n'a été élue.

Par ailleurs, dans l'intervalle, un nouveau regroupement était entré en scène, la League of Women Voters (LWV). Ses membres ont consacré les années suivant leur défaite de 1921 devant la Chambre d'assemblée de Terre-Neuve et du Labrador à accumuler les appuis à leur pétition.

20 000 SIGNATURES ET LA VICTOIRE!

En 1925, les suffragettes avaient recueilli 20 000 signatures. Cette année-là, le pays était dirigé par un nouveau premier ministre, Walter S. Monroe, des accusations de corruption ayant contraint Richard Squires à démissionner de son poste.

Sachant que le premier ministre Monroe et certains membres de son cabinet étaient favorables à la cause suffragiste, des membres de la League of Women Voters sont retournées militer auprès des autorités gouvernementales afin de recueillir des appuis. C'est en 1925 que le premier ministre Monroe a déposé un projet de loi sur le suffrage des femmes devant la Chambre d'assemblée, qui l'a adopté à l'unanimité le 9 mars. La loi est entrée en vigueur le 13 avril.

Bien que la loi ait fixé à 25 ans – contrairement à 21 ans pour les hommes – l'âge auquel les femmes avaient le droit de voter, les membres de la ligue étaient satisfaites de cette nouvelle législation. Elles ont tenu un banquet de la victoire le 21 avril, où le groupe a changé son nom pour la League of Women Voters, une organisation non partisane qui militait pour l'éducation obligatoire, les soins à l'enfance, les soins de santé maternels et d'autres enjeux sociaux.

Le 29 octobre 1928, 90 % des femmes aux urnes de Terre-Neuve et du Labrador votaient lors de leur première élection générale – ce qui représente un taux de participation de 90 p. 100. Lady Helena Squires est devenue la première femme à siéger à la Chambre d'assemblée du pays après une victoire aux élections partielles en 1930.

Quatre ans plus tard, toutefois, Terre-Neuve et le Labrador ont décidé de suspendre volontairement leur droit inhérent à l'autonomie gouvernementale pour instituer la Commission de gouvernement. Lorsque le pays est retourné aux urnes en 1946 pour élire une convention nationale, tous les citoyens de Terre-Neuve et du Labrador âgés de 21 ans et plus pouvaient voter.

APF Association de la presse francophone

Ça clique!

EXPLORONS LES 100 ANS DU DROIT DE VOTE DES FEMMES

AVEC Germaine

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE - CANADIAN MUSEUM OF HISTORY

ALLIANCE DES FEMMES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

fncsf Fédération nationale des conseils scolaires francophones — Bâtir notre avenir au présent

QCNA AJRQ

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE - CANADIAN MUSEUM OF HISTORY

Une exposition qui raconte un récit fait de conflits, de luttes, de pertes, mais aussi de réalisations, de succès, d'espoirs.

Le 1er juillet 2017, soyez des nôtres à l'ouverture de la **Salle de l'histoire canadienne**, la plus importante et ambitieuse exposition jamais réalisée par le Musée.

www.museedelhistoire.ca

LA SALLE DE L'HISTOIRE CANADIENNE

OUVERTURE LE 1ER JUILLET 2017

Canada

Ça clique!

EXPLORONS LES 100 ANS DU DROIT DE VOTE DES FEMMES AVEC GERMAINE

LE DROIT DE VOTE DES FEMMES AU CANADA :

RAPIDEMENT ET DANS LE CALME

Nellie McClung

Au Canada, les suffragettes ont travaillé d'arrache-pied pour convaincre les politiciens d'accorder le droit de vote aux femmes. Mais, le militantisme restera le fait de groupes bien définis. Il n'a pas atteint les masses pour devenir un « mouvement de base ».

Pour arriver à leurs fins, les suffragettes ont créé des associations et livré des pétitions à répétition au Parlement canadien avant que la Première Guerre mondiale — et l'air du temps, bien sûr — achève de convaincre les élus. Mais, dans les provinces soufflait déjà un vent de changement.

1916 – D'abord le Manitoba

Le Manitoba est la première province qui accordera le droit de vote aux femmes. Des militantes comme Nellie McClung, appuyées par de nombreux hommes, réclament que la femme soit reconnue comme une citoyenne à part entière. Elles feront même un coup d'éclat en présentant un parlement modèle où les suffragettes débattent de la légitimité du droit de vote des hommes. Elles obtiennent gain de cause le 28 janvier 1916.

1916-1919 – L'Ouest progressiste

La Saskatchewan et l'Alberta suivront quelques mois plus tard. Dans ces provinces nouvelles et progressistes, la forte population britannique est au fait des revendications des suffragettes des États-Unis et de la Grande-Bretagne et les journaux sont souvent favorables à leurs demandes.

Jusqu'à 1925 – Les autres provinces emboîtent le pas

En quelques années, le suffrage universel s'est étendu à l'ensemble des provinces. Jusqu'en 1919, en Colombie-Britannique, en Ontario, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, les femmes obtiennent successivement le droit de voter aux élections. L'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve (qui ne fait pas encore partie de la Confédération) emboîtent le pas en 1922 et en 1925 respectivement.

1940 – Le Québec tarde

En raison du gouvernement au pouvoir fortement traditionnaliste, le Québec tarde à suivre les autres provinces. Bien entendu, des regroupements militent pour le droit de vote, comme la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, l'Alliance canadienne pour le vote des femmes au Québec, fondée par Idola Saint-Jean à la fin des années 1920, et la Ligue pour les droits de la femme que préside Thérèse Casgrain. Les Québécoises gagneront finalement le droit de vote en 1940.

Au Parlement canadien

À l'échelon fédéral, accorder le droit de vote féminin était un geste plus politique que démocratique, selon la politologue Caroline Andrew : « On voulait faire voter les femmes pour le service militaire obligatoire. C'était un calcul politique, même si partout le droit de vote féminin était dans l'air. »

En **1917,** Les premiers groupes de femmes qui pourront voter soutiennent le gouvernement et la participation à la guerre, semble-t-il. La *Loi des électeurs militaires* permet d'abord le vote de tout sujet britannique membre des Forces armées canadiennes et résidant habituellement au Canada, sans égard au sexe ou à l'âge, ce qui comprend les infirmières militaires. Puis la *Loi des élections en temps de guerre* permet aux mères, épouses, sœurs et filles des hommes au front de voter, tant qu'elles répondent aux critères liés à l'âge et à la citoyenneté.

Les mesures s'assoupliront rapidement. En 1918, l'ensemble des citoyennes de 21 ans ou plus qui sont nées au Canada et qui sont propriétaires terriennes obtiennent officiellement le droit de vote aux élections fédérales. L'année suivante, les femmes peuvent également se porter candidates aux élections fédérales.

VOYAGEONS SUR LA LIGNE DU TEMPS...

1867 : C'est la Confédération. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique accorde explicitement le droit de vote aux hommes qui sont propriétaires terriens et âgés de 21 ans et plus. En conséquence, 11 % de la population peut voter.

1867

1876 : La première femme médecin au Canada, Emily Stowe, fonde une société littéraire féminine à Toronto. Ses activités sont plutôt de nature politique : il s'agit d'un groupe de suffragettes.

1876

1894 : De nouveaux groupes de suffragettes apparaissent, notamment au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. La Women's Christian Temperance Union dépose une pétition réclamant le suffrage universel au Parlement canadien, qui la rejette. Ce type de pétition y sera déposé fréquemment, au point de devenir l'objet de moqueries.

1894

1912 : Nellie McClung, militante du droit de vote des femmes, participe à la fondation de la Political Equality League au Manitoba. La Montreal Suffrage Association voit aussi le jour. À ce moment, 25 % de la population est admissible au vote.

1912

1914-1918 : Le Canada est en guerre. En 1917, le gouvernement fédéral avait déjà élargi l'accès aux urnes, permettant aux femmes au front et aux mères et épouses des soldats de voter.

1914-1918

APF Association de la presse francophone

Les Canadiennes et les Britanniques

Le Canada a compté parmi les premiers pays à accorder le droit de vote aux femmes. Et les suffragettes ont milité, mais sans effusion de sang. « Le Canada s'est comporté de manière très "civilisée" », dit l'historienne Denyse Baillargeon.

« C'est l'image que le Canada anglais aime se donner, dit Mme Baillargeon, citant : "Nous ne sommes pas violents, nous faisons les choses calmement, avec le flegme britannique." »

Pourtant, c'est le contraire qui se produit au Royaume-Uni. Les suffragettes britanniques ont posé des gestes d'éclat pour se faire entendre. « Elles ont eu recours à la guérilla urbaine et à des actes de violence, allant jusqu'à poser des bombes, illustre l'historienne. Elles ont fait la grève de la faim. Emily Davison s'est même jetée sous les sabots du cheval du roi et qui en est morte. Vraiment, tout un mythe part d'événements très, très réels. »

Elles ont dû faire preuve de patience. Les femmes d'Angleterre ont obtenu le droit de voter en 1928, soit plus de 10 ans après les Canadiennes.

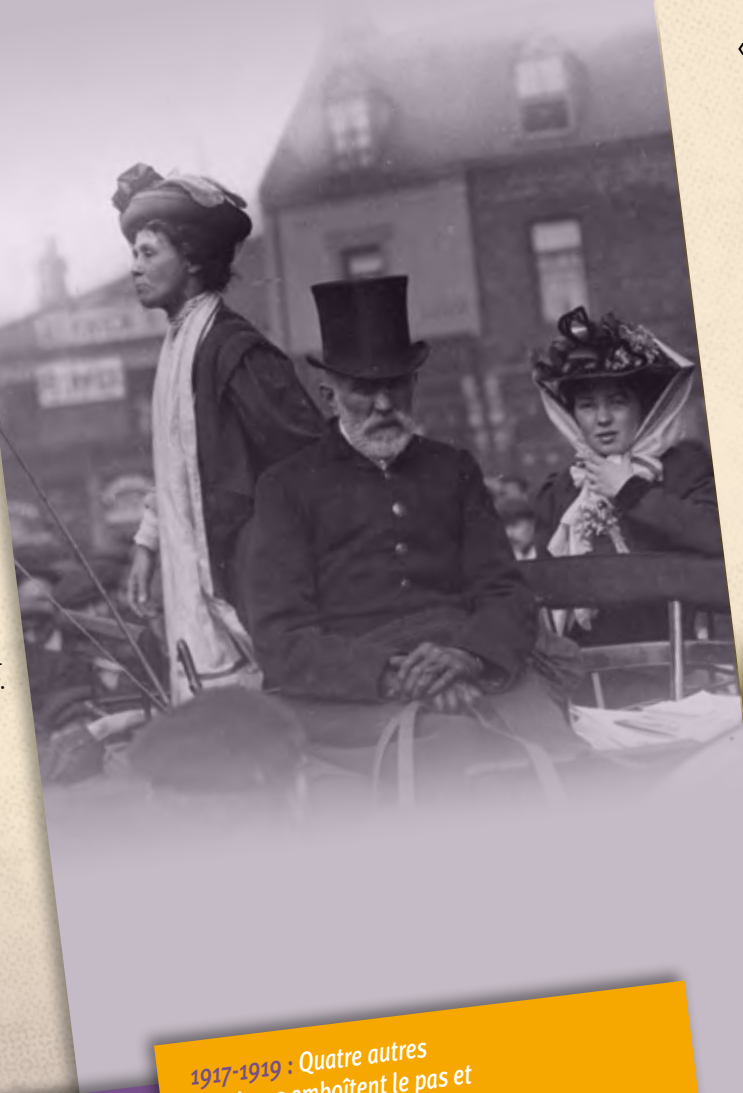

L'activiste féministe britannique Emmeline Pankhurst s'adressant à la foule en 1910. Crédit : The Women's Library Collection / LSE sur flickr.

MALGRÉ CETTE VICTOIRE SYMBOLIQUE,

Il reste encore du chemin à faire !

Après les élections fédérales de 1921, les femmes occupent une place réelle dans la vie publique, elles peuvent devenir candidates, être élues, être nommées ministres.

« Dans un certain sens, le droit de vote des femmes était la première étape dans la reconnaissance des femmes comme participantes de la vie publique », explique la politologue Caroline Andrew de l'Université d'Ottawa.

Aujourd'hui, la parité n'est toujours pas atteinte. Et la Chambre des communes regroupe un peu moins de 90 femmes et près de 250 hommes. Au Sénat, par exemple, on compte une trentaine de femmes, une cinquantaine d'hommes et 20 sièges vacants.

Cependant, il semble qu'un vent de renouveau souffle. « Dans les écoles secondaires, les filles sont beaucoup plus impliquées dans la politique que les garçons », constate la nouvelle présidente de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, Sue Duguay. « Mais je lis la biographie de Jean Chrétien et il n'y a qu'une politicienne qui en ressort. Dans le monde des adultes, on voit beaucoup moins de femmes. C'est choquant. »

« Le vote, c'était la première étape, estime Chi Nguyen, qui a remporté un prix du Gouverneur général en 2004 pour ses travaux sur la santé sexuelle et l'incitation au vote des jeunes femmes. C'est la reconnaissance des femmes comme peuple. C'est le commencement de la question d'égalité. Le travail pour changer la société pour qu'elle soit plus égalitaire doit se continuer. Il y a eu beaucoup de progrès, mais il en reste beaucoup à faire, surtout pour les communautés autochtones et celles qui ne font pas partie de la majorité. »

C'est quand même de bonne augure qu'en 2007, le gouvernement québécois ait formé son tout premier conseil des ministres paritaire; et qu'en 2015, le fédéral faisait de même avec son tout premier cabinet ayant atteint la parité homme-femme.

Photo : Presse canadienne

1916 : Les Manitobaines obtiennent le droit de vote le 28 janvier 1916, suivis de près par la Saskatchewan le 14 mars et l'Alberta le 19 avril de la même année.

1916

1917-1919 : Quatre autres provinces emboîtent le pas et accordent le droit de votre à leurs citoyennes (Colombie-Britannique – 5 avril 1917, Ontario – 12 avril 1917, Nouvelle-Écosse – le 26 avril 1918 et Nouveau-Brunswick – 17 avril 1919).

1917-1919

1918-1919 : En 1918, les citoyennes de plus de 21 ans qui sont nées au Canada et propriétaires terriennes (selon les barèmes variant dans chaque province) obtiennent officiellement le droit de vote aux élections fédérales. En 1919, les femmes peuvent finalement devenir candidates au fédéral.

1918-1919

1921 : Le suffrage est ouvert à 50 % de la population canadienne lors de l'élection fédérale.

1921

1922-1925 : L'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve (qui ne fait pas encore partie de la Confédération) leur emboîteront le pas en 1922 et en 1925 respectivement.

1922-1925

Ça clique!

EXPLORONS LES 100 ANS DU DROIT DE VOTE DES FEMMES AVEC GERMAINE

LE SAVIEZ-VOUS?

Le droit de vote féminin s'est répandu dans le monde par poches géographiques. Mais c'est la Nouvelle-Zélande qui, la première, accorde le droit de vote aux femmes en 1893. L'Australie lui emboîte le pas en 1901.

Getty Images - Toronto Star Archives

Des Canadiennes-françaises contre le droit de vote

Ce ne sont pas que les politiciens qui s'opposaient au suffrage féminin. Plusieurs groupes de femmes canadiennes-françaises l'ont aussi fait.

L'historienne Denyse Baillargeon rappelle la division des rôles de l'époque. Au Canada français, les femmes sont le fort de la sphère privée : elles assurent la vivacité du peuple parce qu'elles mettent les enfants au monde. « Il ne faut pas les distraire de cette mission nationale, il faut qu'elles conservent toute leur énergie et toutes leurs pensées pour l'éducation des enfants; c'est en faisant beaucoup d'enfants et en les éduquant que le peuple canadien-français pourra se perpétuer », explique Mme Baillargeon.

Pourtant, les suffragettes présentent aussi les responsabilités inhérentes à la maternité comme un atout pour la démocratie : justement, croient-elles, « les femmes savaient mieux [que les hommes] ce qu'il fallait pour protéger la famille, pour élever les enfants dans une société juste, équilibrée, saine et pour en faire de bons citoyens. »

VOYAGEONS SUR LA LIGNE DU TEMPS...

premières EN AFFAIRES
MAGAZINE. WEB. ÉVÉNEMENTS. TV

Surveillez le nouvel envol de Premières en affaires Carrefour en développement économique des femmes francophones.

Pour suivre l'évolution du projet :

info@premieresenaffaires.ca

DROIT DE VOTE DES AUTOCHTONES

Oui pour les femmes, non pour d'autres

Lors des élections fédérales de 1921, le droit de vote des femmes était déjà acquis au Canada et dans plusieurs provinces. Par contre, seulement 50 % de la population pouvait exercer ce droit.

Même si cette élection a été historique pour bon nombre de femmes, certains groupes n'ont pas eu accès aux urnes, et ce, pendant plusieurs décennies encore. Par exemple, les personnes ayant une déficience intellectuelle et les juges (leur fonction leur demandant d'être apolitiques) n'ont pu voter avant les années 1990. D'autres citoyens étaient aussi privés ponctuellement du droit de vote à cause de leur race ou de leur religion.

Les peuples autochtones

Il faut ajouter les Autochtones à la liste des sans-voix. Pourtant, la majorité de ces peuples vivaient depuis longtemps en démocratie. Les Iroquois représentent une des plus anciennes démocraties participatives vivantes et les Mohawks, femmes incluses, avaient l'habitude de désigner leur chef.

En fait, au moment de la Confédération, les Autochtones ont le droit de vote, à la condition de répondre aux exigences de la loi électorale et, surtout, de renoncer à leur « statut d'Indien ».

Mais en 1898, les préjugés raciaux, les mesures en place dans la majorité des provinces et la crainte que les Autochtones votent en bloc font tourner le vent : ils n'auront plus le droit de voter. La nouvelle fait peu de vagues. Le régime parlementaire canadien ne suscite pas tellement d'intérêt au sein des peuples qui ont leurs propres traditions politiques. En effet, dans plusieurs Premières Nations, démocratie et gouvernance existent déjà.

Il faudra attendre 50 ans avant que les choses changent. Dans *L'histoire du vote au Canada*, Élections Canada explique que pour assurer la souveraineté canadienne sur les territoires du Grand Nord, on y établit des collectivités dont les individus figureront sur une liste électorale. En conséquence, les Inuits qui « habitent le territoire » sont le premier groupe autochtone à regagner le droit de vote, en 1950.

Iqaluit, mars 1956.
Crédit : Gar Lunney / Office national du film du Canada. Photothèque / Bibliothèque et Archives Canada.

Puis, en 1960, le gouvernement de John Diefenbaker octroie le droit de vote à l'ensemble de la population autochtone, et ce, presque à l'unanimité des membres du Parlement.

Le cas des États-Unis

Le cas des États-Unis est aussi particulier : les Premières Nations ont obtenu la nationalité américaine et le droit de vote en 1924, soit quatre ans après les citoyennes américaines. Mais il y a ombre au tableau : les Afro-Américaines n'ont pas pu se rendre aux urnes avant 1965, explique Gertrude Mianda, professeure au programme d'études des femmes et de genre du Collège Glendon. « [Elles] n'ont eu leurs pleins droits politiques que bien plus tard avec le Voting Rights Act, en 1965 et non en 1920, lorsqu'aux États-Unis le suffrage universel a été étendu aux femmes. »

Dans le monde

Les peuples autochtones du Canada ne sont pas les seuls à avoir été contraints d'attendre pour exercer un droit de vote. En Australie, les Autochtones, hommes et femmes, l'obtiennent en 1967, soit 65 ans après les femmes.

« La Nouvelle-Zélande fait figure d'exception », précise Gertrude Mianda, professeure au programme d'études des femmes et de genre du Collège Glendon. « En effet, les femmes maories obtiennent le droit de vote en même temps que les autres femmes en 1893. »

Photo: Signing of the Constitution, Ottawa, Ont., 17 Apr. 1982. © Bibliothèque et Archives Canada / e002852801

Ça clique!

EXPLORONS LES 100 ANS DU DROIT DE VOTE DES FEMMES AVEC GERMAINE

APF Association de la presse francophone

L'embarras du choix...

En 2018, la Banque du Canada émettra un billet mettant en vedette une femme éminente de l'histoire du Canada. Ce sera la première fois qu'une femme autre que la reine apparaîtra sur une coupure. Plus de 460 candidatures ont été étudiées par un comité consultatif qui a déposé ses recommandations cet été.

Nous avons, à notre tour, posé la question à des leaders.

Pour l'historienne Denyse Baillargeon, il ne fait aucun doute que Thérèse Casgrain, la fondatrice de la Ligue pour les droits de la femme, doit être considérée comme une femme remarquable. Elle mentionne aussi Idola Saint-Jean, qui a fondé l'Alliance canadienne pour le vote des femmes au Québec en 1927 et a été candidate aux élections fédérales de 1930.

Qu'en pense la présidente de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, Sue Duguay? Elle aimerait qu'on souligne l'exemple donné par les femmes de carrière qui ont suivi les traces des suffragettes. « La première femme autochtone à siéger au Parlement fédéral, Ethel Blondin-Andrew, ne représente pas la femme, mais le pouvoir qu'a acquis la femme représentant une minorité comme les autochtones », cite-t-elle en exemple.

Selon vous, qui, de la suffragette à la députée en passant par la citoyenne qui siège aux conseils d'administration, mériterait un tel honneur ?

Thérèse Casgrain

HOMMES ET FEMMES : DEUX APPROCHES

La perception de l'influence politique des individus change, selon le sexe. En général, il semble que les hommes pensent avoir une influence sur les politiques. Mais les femmes considèrent que le nombre fait la force. « On s'est rendu compte que les femmes estiment qu'elles n'ont pas d'influence en tant qu'individu, mais plutôt en groupe. « C'est un sentiment d'efficacité collectif — beaucoup plus réaliste », selon la politologue Caroline Andrew.

Est-ce que ça explique pourquoi il y a moins de femmes dans les parlements ? Rappelons-le : à l'automne 2015, un nombre record de femmes entraient au parlement canadien : 88 députées ont été élues, en octobre. Ici comme ailleurs, la proportion des femmes parlementaires est en progression.

« On peut remarquer que dans les pays scandinaves, par exemple, les femmes ont une bonne présence parlementaire comparativement à certaines régions en Occident », remarque Gertrude Mianda, professeure au programme d'Études des femmes et de genre du Collège Glendon. « Certains pays semblent se servir également de modèle dans la poursuite de la parité au parlement, car il a pris le pas sur les pays scandinaves. Il y a cependant dans bien des pays une pression des femmes pour atteindre la parité. »

DIRECTION DU PROJET :
Linda Lauzon

GESTION DU PROJET :
Sophie Bègue, Léo Bourdon et Valérie Brazeau

RECHERCHE ET RÉDACTION :
Andréanne Joly

RÉVISION ET TRADUCTION :
Smartcom

CONCEPTION GRAPHIQUE :
Chantal Lalonde Design

ILLUSTRATIONS ET BANDE DESSINÉE :
Martin Deschatelets et Kevin Montpellier

Simulation parlementaire au Sénat du Canada.

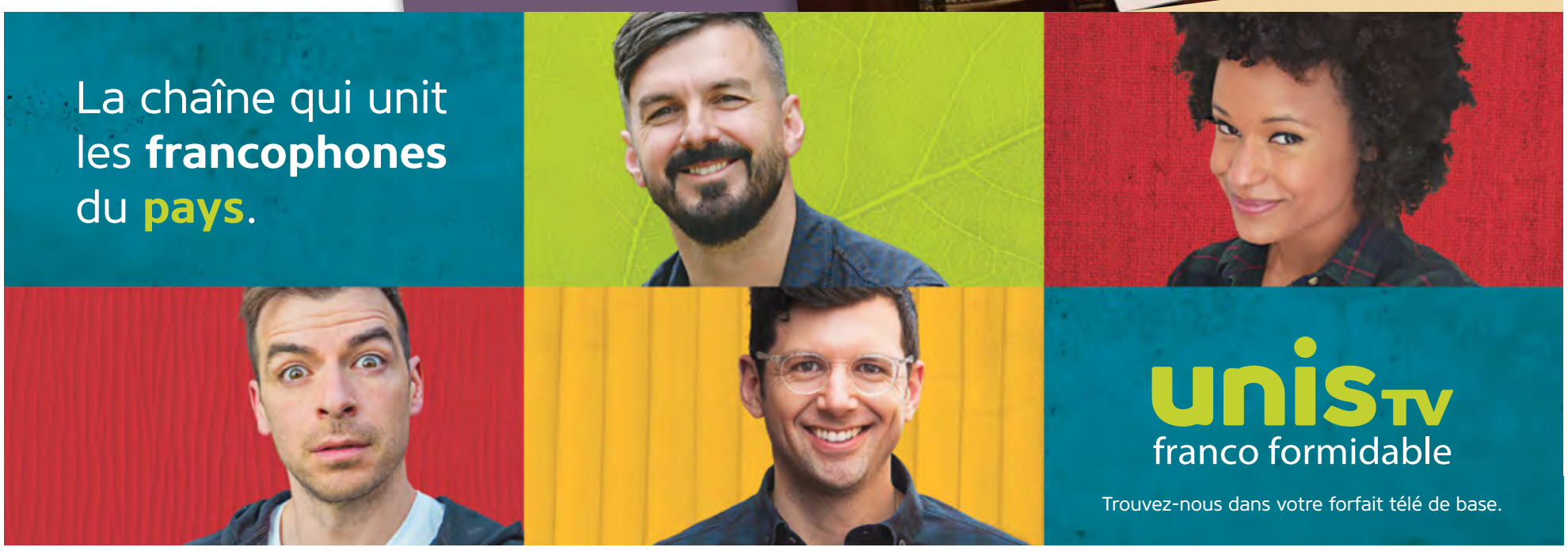

Ça clique!

EXPLORONS LES 100 ANS DU DROIT DE VOTE DES FEMMES AVEC GERMAINE

ET SI ON VOTAIT À 16 ANS ?

Depuis 1867, 70 % des personnes qui ont le droit de voter aux élections fédérales le font, en moyenne. L'élection de 1958 est celle qui a suscité le plus d'engouement. Près de 80 % des électeurs inscrits ont voté. Le record inverse a été inscrit en octobre 2008 : le taux de participation a alors atteint un plancher de 58 %.

« Le droit de voter, c'est également le droit de ne pas voter », rappelle Alec Boudreau, le président sortant de la Fédération de la jeunesse canadienne-française. « C'est un choix. »

Toutefois, lors des élections fédérales d'octobre 2015, il semble qu'il y ait eu un léger regain, chez les électeurs canadiens, en particulier chez les jeunes. Élections Canada a enregistré le plus haut taux de participation depuis 1993 : 68,3 % des électeurs inscrits ont voté. « Le taux de participation des jeunes a augmenté de 12 %, de 40 % à 52 %, note Alec Boudreau. C'est une excellente nouvelle. Les jeunes ont été engagés. »

Au Nouveau-Brunswick, d'où il vient, on observe le taux de vote des jeunes le plus élevé au Canada : alors que la moyenne nationale du vote des jeunes se chiffre à 40 %, celle du Nouveau-Brunswick a dépassé la barre des 50 %, dans les dernières années, dit-il.

« Le fait d'être dans de petites communautés peut probablement stimuler l'engagement politique, avance Alec Boudreau. Si on aime sa communauté, si on se sent écouté dans sa communauté, on va voter. » Sociologues et politologues abondent : quand on est attaché à notre collectivité, quand on connaît le fonctionnement de notre gouvernement, on est plus enclin à voter et à participer activement à la vie publique.

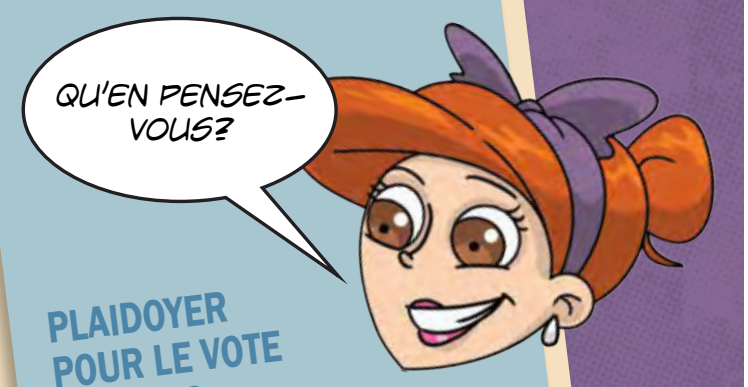

PLAIDOYER POUR LE VOTE À 16 ANS

C'est exactement pour cette raison qu'aujourd'hui, plusieurs associations jeunesse canadienne font campagne pour qu'on vote dès l'âge de 16 ans.

Les études démontrent que plus on est jeune, lorsqu'on vote pour la première fois, plus voter devient une habitude. On devient mieux outillé, semble-t-il. « Il y en a qui habitent encore chez leurs parents, qui fréquentent un établissement d'éducation et sont en train d'apprendre leur rôle dans la société pendant la campagne électorale », illustre Alec Boudreau. Les discussions, en classe ou à la maison, pourraient inciter ces jeunes et leurs parents au vote.

Sue Duguay la présidente de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, une élève de 12e année, est d'accord. Les élus prennent des décisions qui concernent les jeunes, alors consultons-les ! « Il va falloir qu'on se réveille et qu'on suive le même chemin que les femmes. Les gens doivent comprendre qu'on a une voix et que l'on sait ce que l'on fait », estime Sue Duguay.

Leaders jeunesse canadiens (FJCF)

POUR EN SAVOIR PLUS

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE INTERNET WWW.CLIQUE-CLICKING.CA.

QCNA
Quebec Community Newspapers Association
Association des journaux régionaux du Québec
AJRQ

30 COMMUNITY NEWSPAPERS

770,000 WEEKLY READERS

SERVING QUEBEC'S OFFICIAL LANGUAGE COMMUNITY FOR 37 YEARS
MAKING QUEBEC COMMUNITY NEWS ACCESSIBLE, FOR EVERYONE
WWW.QCNA.ORG - INFO@QCNA.QC.CA - 514-697-6330

Canada
THE QCNA IS FUNDED BY THE GOVERNMENT OF CANADA THROUGH THE DEPARTMENT OF CANADIAN HERITAGE.

APF
Newspaper Toolbox
LocalMedia
CNW

Gouvernements et administrations publiques

Encore loin de la parité!

Les suffragettes des années 1890 à Terre-Neuve, ces pionnières du mouvement en faveur du droit de vote des femmes, revendiquaient également le droit des femmes d'occuper des charges publiques au gouvernement et dans les municipalités, entre autres.

Or, si toutes les femmes de 18 ans et plus de la province peuvent maintenant aller aux urnes, la parité hommes-femmes dans les instances de décision politiques est loin d'être acquise.

AU GOUVERNEMENT DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

La Chambre d'assemblée compte 40 membres. 10 sont des femmes. Elles occupent donc 25 % des sièges.

Le conseil des ministres de la Chambre d'assemblée compte 16 membres. 3 sont des femmes. Elles occupent donc 18,8 % des sièges.

AU GOUVERNEMENT DU CANADA

Au conseil des ministres du gouvernement du Canada 50 % des membres sont des femmes (15 sur 30)

À la Chambre des communes pour Terre-Neuve-et-Labrador, 42,3 % des députés de la province sont des femmes (3 sur 7).

À la Chambre des communes à Ottawa 26 % des députés sont des femmes (88 sur 338)

DANS LE MONDE SCOLAIRE

14 % des membres du conseil d'administration du Newfoundland and Labrador School District (NLESD) sont des femmes (2 sur 14)

25 % des membres du conseil d'administration du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador sont des femmes (2 sur 6)

(Sources : Chambre d'assemblée (TNL), Chambre des Communes (Ottawa), NLESD et CSFP)

LES PLUS GRANDES AVANCÉES DES TERRE-NEUVIENNES ET LABRADORIENNES SONT DANS LE MONDE MUNICIPAL

Lors des élections municipales de 2013 dans la province, 514 femmes ont été élues, occupant ainsi 34 % des sièges.

Terre-Neuve-et-Labrador est devenue la province ayant le plus haut taux de représentation des femmes sur les conseils municipaux en comparaison avec la moyenne canadienne, à 22 %.

(Source : Equalvoice.ca)

Photo : Municipalities NL
Karen Oldford, la mairesse de Labrador City, est également présidente de Municipalities NL. En 2015, les femmes composaient 40 % des membres du conseil d'administration de ce regroupement (4 sur 10).

Elles ont été les premières

NOVEMBRE 1973

Dorothy Wyatt devient la première femme à être élue maire de la capitale, St.John's

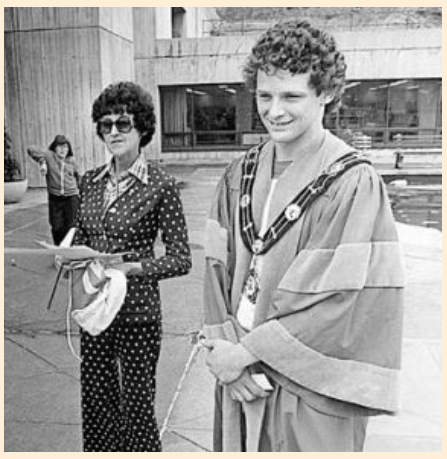

Dorothy Wyatt est la première femme élue au conseil municipal de la capitale, St. John's, en 1969. Elle deviendra, en 1973, la première femme à occuper le poste de maire de St.John's. C'est à ce titre qu'elle a accueilli Terry Fox, en 1980, lorsqu'il a entrepris son marathon de l'espoir.

DÉCEMBRE 2010

Kathy Dunderdale devient la première femme à être Première ministre de Terre-Neuve-et-Labrador

JUIN 2012

Sarah Leo devient la première femmes élue au poste de présidente du Nunatsiavut

Photo : Gouvernement du Nunatsiavut
Sarah Leo, première femme à occuper la présidence du Nunatsiavut.

AOÛT 2014

Anastasia Qupee devient la première femme élue au poste de Grande chef de la Innue Nation.

CANADIAN PARENTS FOR FRENCH NEWFOUNDLAND & LABRADOR

nl.cpf.ca

15 Years of the Heather Huxter Memorial Story Writing Contest

In the spring of 2001, Canadian Parents for French - Newfoundland and Labrador and the Huxter Family announced a story-writing contest in memory of Heather Huxter.

Those who knew Heather would agree that she was a very energetic and outgoing student who was always near the top of her class academically and admired by her peers for her enthusiasm and insight. Heather was very involved in her school's French immersion program and loved writing and reading French stories. This contest is an effort to carry on Heather's legacy by providing an opportunity for students her age to express their thoughts through writing in French.

The first annual contest, held during the fall of 2001, was extremely successful. There were 270 entries from French Immersion students in Grades 4, 5 and 6 representing most school districts in the province. The Heather Huxter Memorial Story Writing Contest has been going strong since 2001, with participation from students every year, for the last 15 years. Canadian Parents for French - Newfoundland and Labrador has the winning stories of the last 10 years in its archives.

We want to celebrate the 15th Anniversary of the contest and publish stories written in French by young students in Newfoundland and Labrador. A commemorative booklet, documenting the origin of the Heather Huxter Memorial Story Writing Contest and showing off the talent of youth throughout the province, will be launched in November 2016.

Canadian Parents for French

ed@cpfnl.ca 709.579.1776 1.877.576.1776

CANADIAN PARENTS FOR FRENCH – NEWFOUNDLAND AND LABRADOR
P.O. Box 8601 Stn A. St John's, NL A1B 3P2
Or visit us at 10 Austin Street Suite 101, St. John's NL, A1B 4C2

Bouteilles, discours en camionnette et allocations familiales

Marina Simon, de Cap-Saint-Georges, est trop jeune pour avoir célébré, en 1925, la victoire de l'obtention du droit de vote des femmes à Terre-Neuve : elle est née 10 ans plus tard. Elle est toutefois assez âgée pour être née dans un Dominion devenu province du Canada en 1949.

Dès son plus jeune âge, cette fière Franco-Terre-Neuvienne bilingue de la péninsule de Port-au-Port a pointé son regard vif sur les moeurs électorales et la situation des femmes de l'île, particulièrement en milieu rural.

Rencontre avec une de ces femmes qui ont fait et continuent de faire l'histoire.

Jacinthe Tremblay
Saint-Jean

Vous êtes née 10 ans après l'obtention du droit de vote pour les femmes à Terre-Neuve-et-Labrador. Quels sont vos premiers souvenirs de campagnes électorales?

Les campagnes électorales, c'était une grande aventure sur la péninsule. Les hommes faisaient des paris sur les candidats gagnants, ça parlait fort et il y avait même des batailles entre les partisans politiques.

Aussi, avant les élections, il y avait toujours des gens de St.John's qui venaient chez mes parents pour avoir leurs votes. Je n'avais pas encore l'âge de voter mais j'étais curieuse. Je les observais en silence.

Je me rappelle que ces organisateurs électoraux arrivaient toujours avec des bouteilles… Avant leur départ, ils demandaient à mon père s'ils pouvaient compter sur lui aux élections. Il répondait toujours : oui, oui. Dès qu'ils étaient partis, si c'était des Conservateurs, il lançait : No way! il n'en est pas question. Mes parents étaient Libéraux.

Je me rappelle aussi que ces visites étaient une affaire d'hommes. Ma mère était toujours ailleurs dans la maison.

Avez-vous d'autres souvenirs?

J'étais en 9e année quand il y a eu le référendum sur l'adhésion de Terre-Neuve à la Confédération. Richard Cashin, qui était contre, est venu sur la péninsule de Port-au-Port. Mais je me rappelle surtout de Joey Smallwood. Il était habillé tout en noir et il a fait un discours dans la boîte d'une camionnette.

J'ai été l'entendre, même si on avait de l'école. Pendant son discours, il a dit : « I'm gonna fix everything! ». Après ça, j'ai décidé de retourner à l'école avec deux autres filles. Je me suis dit : « Voyons donc qu'il va tout régler. Il n'est pas le bon Dieu, ni le Diable! ».

À cette époque, dans les années 1940, est-ce que les femmes parlaient des élections et du référendum sur la Confédération ?

Je n'ai jamais entendu les femmes parler de politique en public. Il faut dire qu'à cette époque, les parents ne parlaient pas de ce genre de sujets devant les enfants.

Ma mère était une femme forte et très indépendante pour son époque. Elle était aussi instruite et c'est elle qui lisait ce qui s'écrivait dans les journaux à mon père, qui ne savait pas lire. J'imagine que mes parents parlaient de politique ensemble mais je n'en ai jamais été témoin.

Vous avez finalement eu le droit de voter à une élection provinciale…

C'était dans les années 1950. Il fallait avoir 21 ans pour voter. Joey Smallwood a gagné, dans la province et chez nous. Quand les résultats sont sortis pour ma circonscription, il y avait seulement deux personnes qui avaient voté pour les Progressistes-Conservateurs. Le curé… et moi.

Vos parents étaient Libéraux et vous avez exercé votre premier droit de vote autrement?

Je n'aimais pas Joey Smallwood : personne ne peut « Tout régler ». Mais je reconnais qu'il a fait de bonnes choses. Ou plutôt que l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, qui était son objectif, a permis aux femmes en milieu rural un peu plus d'autonomie.

Que voulez-vous dire?

Avec la Confédération, les femmes ont commencé à recevoir des allocations familiales. Ces chèques émis en leur nom par le gouvernement fédéral ont apporté de grands changements pour les femmes, en particulier dans les petites communautés rurales.

Avant, les hommes étaient les seuls à avoir de l'argent et les femmes devaient demander la permission à leur mari pour acheter quoi que ce soit. Avec les allocations familiales, les femmes en milieu rural ont commencé à prendre le contrôle de leur vie parce qu'elles étaient moins dépendantes des hommes économiquement.

C'est ce qui a le plus changé les relations hommes et femmes en milieu rural dans la province.

Quels autres changements ont modifié la vie des femmes?

Un autre changement important a été, par exemple, la fin de l'exigence, dans les hôpitaux, d'avoir la signature d'un prêtre pour que des femmes puissent avoir une hystérectomie. Le clergé catholique a aussi perdu de son emprise sur les décisions des couples, en particulier celle d'avoir recours à la contraception. Le nombre d'enfants par famille s'est mis à diminuer.

Plus tard, les femmes ont pris ouvertement part aux discussions politiques et les parents se sont mis à parler de ces sujets devant et avec les enfants. Les jeunes sont aujourd'hui sensibilisés beaucoup plus tôt aux débats de société, entre autres avec l'organisation de simulations électorales dans les écoles.

Quels changements souhaitez-vous pour les femmes maintenant?

Le plus grand changement qui peut permettre les changements voulus par les femmes est qu'il y ait plus de femmes dans des postes de décision.

Au Canada, nous sommes mieux qu'en Europe pour la présence des femmes dans de tels postes mais il y a encore beaucoup à faire. Quand les femmes sont en faible pourcentage, elles perdent parfois le courage.

J'ai l'espoir qu'avec les femmes plus jeunes, elles osent se présenter aux élections, à des postes de direction dans les entreprises, les sociétés d'État, et que leur présence fasse en sorte que d'autres changements arrivent. Et si elles ne sont pas élues du premier coup, il faut qu'elles entrent en campagne dès le lendemain de la défaite, pour préparer la prochaine victoire.

Marina Simon (Photo : Jacinthe Tremblay)

MARINA SIMON, EN BREF

Marina Simon est membre, depuis 2015, du Conseil consultatif sur le statut de la femme de Terre-Neuve-et-Labrador (Provincial Advisory Council on the Status of Women Newfoundland and Labrador). À Cap-Saint-Georges, son village de la péninsule de Port-au-Port, elle a été, pendant deux mandats, la mairesse d'un conseil municipal composé exclusivement de femmes.

Fière Franco-Terre-Neuvienne, madame Simon est l'une des membres fondatrices de l'organisme Les Terre-Neuviens Français, de Cap-Saint-Georges, et de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador. Elle est récipiendaire du Prix Roger-Champagne, la plus haute récompense décernée dans la province à une personne qui s'est démarquée pour son engagement envers la francophonie de Terre-Neuve-et-Labrador.

Détentrice d'un baccalauréat en arts et en éducation de l'Université Memorial, Marina Simon se définit maintenant, d'abord et avant tout, comme une enseignante à la retraite. Et pour cause. Elle a été directrice d'école et enseignante pendant 36 ans et suppléante pendant 10 ans après avoir pris sa retraite. Elle a également enseigné aux adultes pendant six ans.

LE « BABY BONUS » FAIT DES TERRE-NEUVIENNES DES CANADIENNES

« La promesse d'allocations familiales a sans doute été celle qui a convaincu le plus de gens à voter pour la Confédération lors du référendum de 1948. Joey Smallwood a été vu comme un Dieu quand les femmes ont reçu leur premier chèque d'allocations familiales, connu à l'époque comme le Baby Bonus. Dans des familles de la péninsule qui avaient un peu d'argent, ce premier chèque n'a jamais été changé et il a été encadré avec la photo de Joey Smallwood », se rappelle Marina Simon.

Pendant la première année qui a suivi l'envoi des premiers chèques, en avril 1949, quelque 50 000 mères de familles de la province ont reçu ensemble près de 10 millions de dollars.

(Source : Edwards Roberts, auteur du livre « How the baby bonus came to Newfoundland » paru en 2013 chez Franker Press).

Féministes de génération en génération

L'artiste-peintre Kathleen Knowling a grandi entourée de proches qui ont « fait » l'histoire du droit de vote des femmes à Terre-Neuve. Adulte, elle a pris le relais de ces suffragettes du siècle dernier.

Conversation avec une grande dame qui possède dans ses albums de photo des images de femmes dont les noms apparaissent dans la ligne du temps du mouvement féministe à Terre-Neuve-et-Labrador.

Jacinthe Tremblay
Saint-Jean

Vous avez connu personnellement plusieurs des suffragettes du début du 20e siècle à Terre-Neuve. Parlez-nous d'elles.

Ma grand-mère paternelle, Diana Stevenson Ayre, a été la secrétaire de la Ladie's Reading Room, fondée au début des années 1900. Elle était une amie d'Armina Gosling, la principale leader du mouvement suffragiste à Terre-Neuve. Ce club donnait aux femmes l'accès à des livres et aussi à des magazines et des journaux, en provenance, notamment, d'Angleterre. Je ne sais pas si ma grand-mère a milité pour le droit de vote mais elle était certainement au courant de la bataille des suffragettes britanniques.

Parmi les leaders des suffragettes des années 1920, il y avait entre autres ma tante Agnes Mariam Miller Ayre, Janet Miller Ayre Murray, une amie de ma mère et Fanny McNeil, la tante de mon mari.

On veut en savoir plus…

Tante Agnes était une botaniste amateur. Tout en élevant ses trois enfants, elle a écrit et illustré la premier livre qui présente une classification des fleurs sauvages de Terre-Neuve. Elle avait fait les illustrations en couleur - elle était une excellente coloriste mais son livre a été imprimé en noir et blanc, à Londres, parce que la couleur coûtait trop cher.

Janet Miller Ayre Murray est la première Terre-Neuvienne admise en droit. Elle n'a toutefois pas terminé ses études. Au début de la guerre de 1914-1918, elle a déménagé en Écosse où elle s'est mariée avec Eric S. Ayre. Ce dernier est décédé pendant la bataille de Beaumont-Hamel, en 1916. De retour à St.John's après la guerre, elle a épousé l'homme d'affaires Andrew Murray et s'est engagée dans plusieurs causes sociales, dont le mouvement suffragiste.

Tante Agnès et Janet ont fait des voyages en Angleterre et aux États-Unis pendant les années de batailles pour le droit de vote dans ces pays. Il est fort possible qu'elles aient été influencées par ces suffragettes.

Je n'ai pas eu de contacts avec Fanny McNeil, elle est décédée en 1928. J'ai connu ses filles. Elle avait la réputation d'avoir beaucoup de charme, d'être une excellente oratrice et d'avoir beaucoup d'humour.

Avec de telles femmes dans votre famille, vous avez sans doute entendu parler beaucoup du mouvement des suffragettes?

Et bien non. Quand les femmes ont pu voter pour la première fois, en 1928, j'avais 1 an. Quand j'ai eu l'âge de m'intéresser à la politique, le droit de vote des femmes était un acquis mais il n'y avait plus d'élections à Terre-Neuve! Nous avions perdu le statut de Dominion et nous étions dirigés par une Commission contrôlée par la Grande-Bretagne. Par contre, on parlait beaucoup de Confédération dans ma famille. Nous étions contre. Nous étions en faveur du retour à un gouvernement élu par les citoyens de Terre-Neuve et du Labrador qui, par la suite, aurait tenu un référendum sur notre avenir constitutionnel.

Vous vous êtes engagée dans le mouvement féministe dans les années 1960. Pourquoi?

Je n'ai jamais personnellement sentie de discrimination. J'ai grandi dans une famille aisée, profondément convaincue que les femmes étaient les égales des hommes. J'ai été mariée à un homme qui avait les mêmes convictions. J'étais cependant consciente de la discrimination sociale, économique et politique envers les femmes. Pour moi, être féministe allait de soi.

Dans les années 1950, j'ai été particulièrement horrifiée par l'affaire Iris Murdoch, cette femme de l'Alberta qui avait travaillé sur la ferme familiale pendant des années et qui s'est retrouvée sans aucun droit sur cette ferme et sans argent après son divorce. Cette affaire a relancé le mouvement féministe au Canada.

Au début des années 1960, je suis devenue membre de la section de St.John's de la Canadian Federation of University Women (CFUW), dont j'ai été présidente par la suite. Nous avons présenté un mémoire à la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme, présidée par Florence Bird.

Parlez-nous de votre passage devant la Commission Bird.

Je n'ai pas gardé de copie de notre mémoire mais je crois qu'il traitait surtout d'éducation. Par contre, je me rappelle très bien que nous avions pris soin de nous habiller en femmes très respectables : tailleurs, talons hauts, etc. Je me souviens aussi qu'une syndicaliste nous avait dit le féminisme était un passe-temps pour les femmes de la classe moyenne.

L'artiste-peintre Kathleen Knowling dans son studio de St.John's. (Photo : Jacinthe Tremblay)

Quels ont été les impacts de la Commission Bird?

Le rapport de la Commission Bird a créé un grand choc, partout au pays. Il décrivait l'ampleur de la discrimination envers les femmes et il contenait une série de recommandations très importantes comme la mise en place de garderies, l'accès à l'avortement et un salaire égal pour un travail égal. Près de 50 ans plus tard, les femmes gagnent encore moins que les hommes. C'est terrible!

Quel est, à votre avis, le principal combat à mener en 2016?

C'est celui de la représentation égale dans les instances politiques et dans les conseils d'administration. On en est encore loin. L'expérience des femmes n'est pas reconnue. Celle qui y arrivent ont la vie très dure… Les femmes doivent former une masse critique pour passer au travers.

Il faut encourager les femmes à se présenter et les soutenir une fois élues. Ces encouragements et ce soutien doivent aussi venir des hommes.

KATHLEEN KNOWLING, EN BREF

Kathleen Knowling est née à St.John's en 1927. Elle a étudié les arts visuels à New York, Paris, en Nouvelle-Écosse et à St.John's. Elle a mis une pause dans sa carrière artistique pour élever ses trois enfants mais elle l'a reprise en 1975 pour ne plus jamais l'abandonner. Elle a rejoint la Canadian Federation of University Women (CFUW) en 1964 et elle a présidé sa section de St.John's par la suite. Âgée bientôt de 89 ans, madame Knowling n'a rien perdu de sa vivacité intellectuelle et cultive au quotidien son amour de la lecture, incluant en français.

SALAIRES : L'ÉCART AUGMENTE À TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR!

En 2015, un écart de 22 % séparait le salaire horaire moyen de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de Terre-Neuve-et-Labrador. Ainsi, le salaire moyen des femmes était de 21.53 $ de l'heure alors que celui des hommes atteignait 27.34 $.

Depuis 2011, l'écart salarial entre les hommes et les femmes a augmenté dans la province. Il était alors de 15 %, avec un taux horaire moyen de 23.40 $ pour les travailleurs contre 19.89 $ pour les travailleuses.

{Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), Tableau 282-0070).

Illustration - Julien Paré-Sorel
Création - Julia Blackburn, École des Grands-Vents, Saint-Jean

Deux héroïnes dans l'équipe des « Aventures du gaboteur »

En juin 2016, le journal Le Gaboteur *publiait* « Les aventures du gaboteur »*, le premier recueil de bandes dessinées en français jamais paru à Terre-Neuve-et-Labrador.*

Sa galerie de six personnages, tout comme les bandes dessinées et les dessins réunis dans ce recueil, ont tous été créés par des jeunes de moins de 18 ans de Terre-Neuve-et-Labrador.

Dans cette galerie, on retrouve deux personnages féminins, soit seulement 33 % de ces héros de BD. C'est loin d'être la parité mais attention, Francine, la grand-mère en feu et la Fille d'ombre sont sans doute les membres de l'équipe des « Aventures du gaboteur » *dotées des personnalités les plus fortes!*

Illustration - Julien Paré-Sorel
Création - Oneisha Felix et Matisson Marche, École Sainte-Anne, La Grand'Terre

LE FÉMINISME DANS « LES AVENTURES DU GABOTEUR »

Britany Carew, Roncalli Central High School, Avondale

Source : Les aventures du gaboteur, juin 2016.

LE GABOTEUR
65, Ridge Road, bureau 252A, St.John's, TNL A1B 4P5
(709) 753-7585 / info@gaboteur.ca

SECTION *LES FEMMES AUX URNES*

Recherche et rédaction : Britany Carew, Jenny Higgins, Hanna-Maija Khun, Carolyn Lambert, Aude Pidoux, Jacinthe Tremblay

Illustrations : Julien Paré-Sorel pour les personnages créés par Laura Blackburn, Oneisha Felix et Mattison Marche

Conception graphique et mise en page : Jessie Meyer

Impression : Transcontinental Printing.

Merci à :
Linda Ross et Hanna-Maija Kuhn, respectivement présidente-directrice générale et analyste (recherche et politiques) du Provincial Advisory Council on the Status of Women Newfoundland and Labrador (PACSWNL).
Bradley Clarke, directeur du développement des programmes M-12 au ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite Enfance de Terre-Neuve-et-Labrador ainsi qu'à Deana Hatcher, directrice des programmes de langues de ce ministère et aux membres de son équipe.
Vince Walsh, coordonnateur du site Internet Newfoundland and Labrador Heritage.

Cette section spéciale du Gaboteur a été rendue possible grâce à la contribution financière de Patrimoine canadien, par l'intermédiaire du programme *Mise en valeur des langues officielles*, volet *Promotion de la dualité linguistique.*

Le Gaboteur en classe

Le Gaboteur est le seul média en français à Terre-Neuve-et-Labrador. Ses contenus originaux, fruits de la collaboration entre de nombreux journalistes et photographes pigistes de plusieurs régions de la province, sont autant de ressources d'apprentissage impossibles à trouver ailleurs que dans ses pages. Ses sujets variés et la diversité de leur traitement en font un outil adapté à tous les niveaux d'apprentissage.

NOUS OFFRONS AUX ÉCOLES :

- Des tarifs d'abonnement de groupe très abordables.
- Des ateliers de bandes dessinées
- Des ateliers « Jeunes reporters »

AU PERSONNEL ENSEIGNANT :

- La trousse pédagogique du *Gaboteur* (2011)
- Le guide pédagogique *La bande dessinée en classe* (2015)

Pour en savoir plus : ***www.gaboteur.ca***